

Arrêté n° 1569 du 15 septembre 2020

Les entreprises mentionnées ci-dessous et dont l'activité est durablement impactée par la crise sanitaire mondiale, sont admises au bénéfice de « l'allocation de soutien covid-19 » à compter du 1^{er} juin 2020 et jusqu'au 31 août 2020.

Nom de l'entreprise	RIDET	Nom du secteur d'activité
ESPACE PRO	1114925.001	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
NC POCKET WIFI / MBM INNOVATION	1405190.001	Vente à domicile
PACIFIC LOGISTICS SARL / PACLOG SARL	0575787.001	Affrètement et organisation des transports
LOGISTIQUE ET TRANSIT NOUMEA SAS / LTN SAS	5885330.001	Affrètement et organisation des transports
HOLI COLORISTE VISAGISTE	1300235.001	Coiffure